

Accueil >> Les allocations, salaires, compensations pour les aidants familiaux

Les allocations, salaires, compensations pour les aidants familiaux

Présentation

Que ce soit pour assurer l'éducation d'un enfant handicapé, s'occuper d'un adulte en situation de handicap ou d'une personne âgée dépendante, des soutiens financiers existent au bénéfice des aidants familiaux.

Sous certaines conditions, les aidants peuvent être **salariés ou dédommagés** par la personne dont ils s'occupent :

- Un aidant qui est **salarié** bénéficie de tous les droits liés à son contrat de travail (sécurité sociale, assurance vieillesse, congés payés, droits au chômage...). Il peut être rétribué par le biais d'un CESU (Chèque Emploi Service Universel) ou par un contrat de travail classique.
- Un aidant qui est **dédommagé** n'a pas de contrat de travail. Il s'agit d'un versement effectué sur son compte directement, au regard du nombre d'heures qui ont été allouées par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les soutiens financiers pour un parent qui accompagne un enfant handicapé et les possibilités pour cet aidant d'être salarié ou dédommagé.

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Enfant,
- L'Allocation d'Education d'un Enfant Handicapé (AEEH), ses compléments et majorations.

Les soutiens financiers pour un aidant qui accompagne une personne adulte handicapée de moins de 60 ans et les possibilités pour cet aidant d'être dédommagé ou salarié.

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) adulte, aide humaine en faveur de l'aidant familial,
- L'Allocation de Compensation pour une Tierce Personne (ACTP).

Les soutiens financiers pour un aidant (à l'exception du conjoint) qui accompagne une personne en perte d'autonomie de plus de 60 ans et les possibilités pour cet aidant d'être salarié ou dédommagé.

- L'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA)
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Enfant, aide humaine, aidant familial

Accueil >> Les allocations, salaires, compensations pour les aidants familiaux

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) adulte, aide humaine, aidant familial
- L'Allocation de Compensation pour une Tierce Personne (ACTP)
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- La Majoration Tierce Personne (MTP)
- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), ses compléments et majorations.